

Paris, le 9 août 2016

Mme Valérie PECRESSE
Présidente
Syndicat des Transports d'Ile-de-France
41 rue de Châteaudun
75009 PARIS

Objet : Confort climatique des bus

Madame la Présidente,

En cette période estivale, les usagers sont souvent confrontés à des températures élevées qui augmentent la pénibilité de leurs déplacements. Si le plan de modernisation des trains que vous avez annoncé va permettre d'améliorer progressivement la situation, nous souhaitons attirer votre attention sur le cas des bus. Comme vous l'aviez relevé à juste titre lors de votre intervention aux vœux d'OPTILE en janvier dernier, très peu de bus en Ile-de-France sont dotés de climatisation ou de ventilation réfrigérée, cette option ayant même été interdite dans les règles de subventionnement du STIF pour les bus OPTILE.

Cette situation nous paraît tout à fait anormale. Alors qu'aujourd'hui la plupart des voitures sont équipées de climatisation, ne pas proposer un tel équipement pour les bus est de nature à dissuader l'usage du bus. De nombreux réseaux dans des villes au climat comparable à l'Ile-de-France sont dotés de bus réfrigérés (Lyon, Orléans, Rouen, etc.)

C'est pourquoi nous souhaitons savoir quelles décisions vous comptez prendre, en lien avec les transporteurs, pour remédier à cette situation sur l'ensemble du futur parc bus d'Ile-de-France.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre meilleure considération.

Marc PELISSIER



Président

Copie :

- Mme Elisabeth BORNE, Président de la RATP
- M Thierry COLLE, Directeur général d'OPTILE